

Fonction publique : la grande lessive

RÉGION/COMMUNAUTÉ En 2015 et 2016, à peine un départ sur cinq sera remplacé

- ▶ Sur cinq agents filant à la pension, un seul sera remplacé.
- ▶ Cette mesure, encore floue, inquiète les syndicats.
- ▶ Tentative d'y voir clair.

Répêché au gouvernement de la Communauté française, André Flahaut (PS) va peut-être regretter la tranquillité du perchoir de la Chambre. En charge du Budget et de la Fonction publique, le Nivellois va devoir passer sa vie à brider ses collègues (c'est le job d'un ministre du Budget) et on attend de lui, par ailleurs, un sérieux tour de vis dans la Fonction publique francophone (7.000 travailleurs en tout, hors enseignement et RTBF).

Actuellement, déjà, sur trois départs naturels, un seul est remplacé. Pendant les années 2015 et 2016, on descendra à un remplacement pour... cinq départs. En 2017, on passera à deux remplacements pour trois départs.

Le projet ne figure pas dans l'accord de la majorité, mais l'affaire a été annoncée par les présidents du PS et du CDH, vendredi dernier, et sans autre précision.

Signalons d'abord que la mesure ne touchera pas l'enseignement, ni ce qu'on appelle les « services continus ». A la Communauté, sont considérés comme continus les services de l'Aide à la jeunesse (IPPJ, SAJ, SPJ), les travailleurs médico-sociaux de l'ONE, le personnel des centres Adeps (personnel d'encadrement, pas l'administration), le téléphone vert. En toute logique, le label continu sera étendu aux Maisons de justice, que le fédéral déléguera en janvier aux Communautés (aide aux détenus, services de réinsertion, etc.).

Ceci posé, l'annonce de nouvelles restrictions dans les remplacements sème l'anxiété dans les couloirs de l'administration. « Jusqu'à présent, le volume global de l'emploi avait pu être maintenu, plus ou moins, dit

Xavier Lorent (CSC-Services publics.) *Les non-remplacements ont été compensés par des engagements. Mais là ? Je suis extrêmement inquiet. Le projet est flou. Et il menace à la fois la qualité du service au citoyen et la qualité de vie des agents - la pression sur eux va s'accroître. »*

A ce stade, il est impossible d'estimer l'impact sur le volume de l'emploi de la mesure. Mais Xavier Lorent n'est pas rassuré :

« La pyramide des âges est telle que l'on va connaître des pics en matière de départs à la pension. » Autant dire que les syndicats sont très impatients de rencontrer Flahaut, pour se faire préciser les intentions de la majorité PS-CDH.

On ne dit rien d'autre du côté wallon, où la Fonction publique (+/- 10.000 travailleurs) sera soumise aux mêmes restrictions. Là aussi, on vit déjà au régime d'un remplacement pour trois. Et là aussi, on va passer au régime 1/5. Patrick Lebrun et Stéphane Jaumonet (CGSP) souhaitent, eux aussi, que le politique précise ses vues (est interpellé ici Christophe Lacroix, le nouveau ministre de la Fonction publique wallonne).

Un bémol : en Région wallonne, la liste des « services continus » est un peu plus copieuse qu'en Communauté. Un arrêté wallon récent (2014) signale qu'un service continu est un service qui soit fonctionne 7 jours sur 7, 24 h sur 24, soit « ne peut être interrompu sans préjudice grave pour l'ordre public et la sécurité », soit « répond aux besoins logistiques internes indispensables au bon fonctionnement de l'administration ».

En pratique, et en concertation avec les syndicats, ont été reconnus comme continus, côté

routes, les services d'hiver, l'intervention urgente sur les autoroutes ou l'info-traffic. Côté mobilité, le personnel des écluses, des aéroports, les services d'intervention en cas d'inondations. Au ministère : les services d'accueil des personnes, la sécurité informatique, le contrôle et re-

couvrement en matière fiscale. Encore en négociation : côté agriculture/environnement, devraient être considérés comme continus les services de police de l'environnement, les services de répression des pollutions, les agents forestiers, etc.

Patrick Lebrun estime que, grosso-modo, la moitié des services wallons ont le label « continu ». Et pour Stéphane Jaumonet, il faut forcer les autorités wallonnes à en reconnaître davantage. Des services (comme celui du personnel, par exemple) n'ont pas été qualifiés de continus alors qu'ils sont essentiels au fonctionnement de l'administration, fait valoir le syndicaliste. On étendrait du même coup le périmètre des services immunisés, échappant aux non-remplacements. Or, le politique est devant une méchante équation - Région et Communauté doivent économiser 1 milliard environ et le budget 2015, que l'on préparera à l'automne, ne sera aimable pour personne.

PS et CDH restent vagues sur leurs intentions, quand ils consentent à les évoquer. Le non-remplacement des fonctionnaires est la seule mesure qui a été signalée, alors que l'on sait que tous les départements vont trinquer. Un manque de clarté qui enflamme l'anxiété qui règne désormais dans les états-majors syndicaux, qu'ils soient de la Fonction publique ou de l'enseignement. ■

PIERRE BOUILLON

VOICI LES CHEFS CAB'

On a pu apprendre, jeudi soir, le nom des chefs de cabinet des ministres de la Communauté française et de la Région wallonne.

Communauté

Rudy Demotte (ministre-président) : Karim Ibourki. Il sera également le secrétaire du gouvernement.

Jean-Claude Marcourt (Enseignement supérieur) : Tony Pelosato.

Rachid Madrane (Aide à la jeunesse) : Eric Mercenier (ex-cabinet Laanan).

René Collin (Sports) : Mathieu Perin, provisoirement.

André Flahaut (Budget/Fonction publique) : Christian Lambert.

Isabelle Simonis (Promotion sociale) : Françoise Lannoy.

Joëlle Milquet (vice-Pre-

mière, Education/Culture) : selon nos informations, aucun chef de cabinet n'est encore désigné à ce stade. Paul Verwilghen, l'ancien chef cab' des ministres Marie-Martine Schyns et Marie-Dominique Simonet, ne souhaite pas rester à l'Education. Il pourrait rejoindre le parti ou, autre scénario évoqué, travailler pour Milquet mais comme chef de cabinet de la vice-Première.

Région wallonne

Paul Magnette (ministre-président) : Anne Poutrain.

Jean-Claude Marcourt (Economie) : Eric Van Sevenant.

Maxime Prévot (Travaux publics) : Philippe Buelen.

Paul Furlan (Pouvoirs locaux) : Denis Sibille.

Christophe Lacroix (Budget/Fonction publique) : Marc Degaute.

René Collin (Agriculture) : Mathieu Perin.

Eliane Tillieux (Emploi) : Olivier Jusniaux.

Carlo Di Antonio (Environnement, Aéroports) : le nom de son chef de cabinet ne nous a pas été livré.

« Les dépenses nouvelles, ce sera zéro, zéro, zéro... »

WALLONIE Paul Magnette livre des chiffres très durs, l'opposition MR parle d'austérité et d'une région groggy

L'opposition wallonne à la nouvelle coalition PS-CDH s'est montrée très sévère, ce jeudi, à l'égard de la déclaration de politique régionale défendue la veille par le nouveau ministre-président Paul Magnette. Elle est dans son rôle. Mais au-delà des critiques convenues sur telle ou telle mesure, MR et Ecolo ont surtout mis en cause le flou qui persiste sur le financement de l'accord de gouvernement. Le plus important, semblent-ils dire, c'est ce qui ne figure pas dans le texte rédigé par les futurs partenaires.

« Il y a beaucoup d'intentions, parfois positives, mais peu d'engagements précis, déplore en matinée Stéphane Hazée (Ecolo). Le programme du gouvernement suscite de nombreuses questions et de la perplexité, mais surtout une vive inquiétude sur le terrain de la mise en œuvre, des choix budgétaires et de l'impact sur les personnes les plus faibles, sans compter des renoncements inquiétants sur le plan du développement durable. »

Willy Borsus, le chef de groupe MR, livre lui aussi une lecture essentiellement en creux de la déclaration de politique régionale : « Où est le véritable état des lieux de la Wallonie, indispensable

avant de pouvoir agir ? Les mesures que le gouvernement propose baignent dans un flou remarquable. L'accord entre PS et CDH ne fournit aucun chiffre, à

l'exception des numéros de pages... Quelqu'un ici croit-il vraiment que l'on réalisera 800 millions d'économies par an sans toucher la population, en passant presque inaperçu ? Nous demandons la transparence. Le gouvernement a un devoir de vérité. »

Il est midi et le libéral met en réalité Paul Magnette au défi de livrer une autre copie de la déclaration de politique régionale,

chiffrée celle-là : « Communiquez le véritable accord de gouvernement, au-delà de ce catalogue de mesures ! Quelles seront les mesures d'économies ? Quels secteurs seront visés ? »

La réponse du ministre-président tombe dans l'après-midi d'une journée en deux temps. L'opposition voulait des chiffres ? Elle sera servie. Le ministre-président avance 1,1 milliard d'euros de déficit sur un budget de 13 milliards.

« Résorber un tel montant d'un coup, ce serait imposer l'austérité absolue, commente Paul Magnette devant une assemblée attentive. Nous nous autoriserons donc un dépassement de 415 millions au budget 2015. Je défendrai cette attitude en comité de concertation avec l'objectif d'atteindre l'équilibre en 2018. L'an prochain, le lissage des investissements permettra déjà de rencontrer 355 millions de l'effort tandis que des mesures linéaires permettront d'économiser 390 millions. »

« Sauf pour le plan Marshall et pour l'agence aux personnes handicapées, il n'y aura aucun engagement nouveau, aucune dépense nouvelle en 2015 et 2016, garantit le socialiste. La colonne des dépenses nouvelles, ce sera zéro, zéro, zéro sur toute la hauteur... »

Très avare en données précises jusque-là, le ministre-président décline alors le catalogue non exhaustif des économies à venir en 2015 : 6 millions sur les études et les communications, 40 millions grâce au non-remplacement des fonctionnaires, 110 millions en rabotant le fonctionnement des organismes d'intérêt public, 2,8 millions en diminuant le train de vie de l'administration, 2 millions gagnés sur les missions à l'étranger... Et on en passe.

Frédéric Gillot (PTB) avait dénoncé plus tôt dans la journée une rigueur et même une austérité prévisibles. Il dit avoir vu juste. Stéphane Hazée (Ecolo) craint

« un automne social et un hiver environnemental ! » pour la Wallonie.

Sur son banc, Willy Borsus (MR) semble atterré : « La Wallonie est groggy ! Que l'on est loin de la sérénité de la majorité sortante qui garantissait un retour à l'équilibre en 2014 plutôt qu'en 2015. Et ce qu'on nous annonce n'est qu'un début. Aucune mesure envisagée par le gouvernement ne sera réalisable avant 2018 ! »

Faut-il donc se résoudre à gérer cette mauvaise passe en croisant les doigts pour des jours meilleurs ? Attirant l'attention sur « les illusions que peut porter une politique de rupture », Paul Magnette s'y refuse : « Nous devons restaurer la confiance entre tous les partenaires possibles et éviter les discours d'autoflagellation. » Sacré boulot en perspective.

En fin de journée, la déclaration de politique régionale a été approuvée majoritairement contre opposition. ■

ÉRIC DEFFET

PARLEMENTS

Une semaine sur deux

Le parlement de la Fédération l'a décidé : en vitesse de croisière, il continuera à siéger une semaine sur deux. Total : l'idée de consacrer d'office deux semaines consécutives aux travaux du parlement wallon, surchargé

par l'afflux de compétences, est mort-née. Il faudra que l'assemblée de Namur trouve une autre solution : aujourd'hui, les travaux s'étendent du lundi au mercredi ; ils devraient se poursuivre le jeudi. Ce qui posera un autre problème : la tenue du gouvernement, peut-être reportée au vendredi.

E.D.